



# Journée nationale des véhicules d'époque le dimanche 29 avril sur le parvis de la cathédrale

Un patrimoine automobile pétaradant

Fort du succès de la première édition, la Fédération française de Véhicules d'Époque (FFVE) organise, le dimanche 29 avril, une journée nationale. Ce jour-là, 270 manifestations seront proposées dans l'ensemble de l'Hexagone.

À Limoges, Jean-Pierre Hortholary, président de l'Auto-rétro Limousin club, qui compte plus de 130 adhérents, souhaite mobiliser tous ceux qui dans les clubs et les associations investissent dans la voiture de collection. L'année dernière, et en dépit des désolantes conditions météorologiques, 123 propriétaires se sont déplacés. Cette année, Jean-Pierre Hortholary et ses complices passent, si on peut dire, à la vitesse supérieure.

Cette année, ils devraient dépasser les 200 participants. Les autos seront exposées sur le parvis de la cathédrale et dans les allées du jardin de l'Évêché. Cet événement n'est pas dépourvu d'arrière-pensées. Les organisateurs souhaitent montrer aux élus, notamment, le formidable attrait que représentent les véhicules anciens auprès du public. « Nous représentons une force qui sur le plan économique pèse un certain poids », rappelle Jean-Pierre Hortholary.

Cette précision s'impose à l'heure où

les lois sur la pollution, sur la vitesse, entre autres, rendent la voiture en général et celle de collection en particulier, responsables de tous les maux. La Fédération française des Véhicules d'Époque se tient sur ses gardes. Soucieuse d'anticiper les mesures que pourraient prendre les pouvoirs publics face au nombre croissant de véhicules disposant d'une carte grise de collection, la fédération lance une enquête nationale auprès des collectionneurs pour préparer l'avenir des véhicules de collection qui se joue dès à présent dans les cabinets ministériels.

Une commission s'est réunie à diverses reprises et a déterminé une douzaine d'items, qui doivent permettre à la FFVE de mieux cerner le profil de tous les passionnés. Il s'agit de connaître précisément les véhicules qu'ils utilisent, ainsi que les conditions dans lesquelles ils roulent. Ils seront ainsi amenés à indiquer l'année de fabrication de leur véhicule, l'énergie utilisée, le nombre de kilomètres parcourus chaque année. Pour le président national Alain Guillaume, tous les propriétaires doivent répondre à ce questionnaire. Les résultats de cette enquête seront présentés le 7 février 2019 lors de la journée presse du salon « Rétromobile » à Paris.

En France, la FFVE recense 800.000 voitures de collection, autrement dit âgées de plus de trente ans. Elles sont aux mains de 230.000 propriétaires, soit 1,5 % du parc roulant. 59,5 % de ces véhicules parcourent toutefois moins de 1.000 kilomètres par an, selon la fédération. La plupart de ces modèles ne sont certes pas des véhicules hors de prix. Au contraire. Les amateurs veulent pouvoir rouler avec, ce qui exclut déjà les modèles trop anciens. Les amateurs s'arrachent les véhicules dont ils ont rêvé dans leur enfance. Pour un collectionneur âgé de 60-65 ans, ce sont les voitures de la fin des années 60-70 qui séduisent. On peut donc parler de patrimoine. Ces propriétaires se déplacent et font vivre le tourisme et l'économie. C'est le message que les collectionneurs souhaitent faire passer lors de cette journée.

Jean-François Julien ■